



Benoît Vincent
13 rue Letort
75018 Paris

Cartographie des habitats naturels sur cinq communes du Pnr du Mont Ventoux annexes



Table des matières

Annexe 1. Relevés effectués.....	3
Annexe 2. Cartographies communales minute.....	4
Cartographie minute des habitats : commune de Puyméras.....	5
Description rapide ; paysages.....	5
Enjeux liés aux espèces et aux habitats.....	5
Cartographie minute des habitats : commune de Faucon.....	6
Description générale.....	6
Paysages et habitats remarquables.....	6
Enjeux.....	6
Cartographie minute des habitats : commune d'Entrechaux.....	8
Description générale.....	8
Paysages et habitats remarquables.....	8
Cartographie minute des habitats : commune de Crestet.....	10
Description générale.....	10
Paysages et habitats remarquables.....	10
Enjeux.....	10
Cartographie minute des habitats : commune de Vaison-la-Romaine.....	11

Annexe 1. Relevés effectués

Ces relevés sont fournis en pièces jointe au format digital (ods, tableur informatique). On se réfèrera à la liste des pointages (coordonnées GPS) ainsi qu'à la légende des tableaux.

Annexe 2. Cartographies communales minute

Présentées ci-après, ces cartographies sont disponibles en une page également fournie séparément.

Cartographie minute des habitats : commune de Puyméras

Description rapide ; paysages

Le territoire de Puyméras se divise entre deux entités bien distinctes : les contreforts des Baronnies à l'extrême nord-ouest, et le Comtat venaissin sur le reste de la commune. Chacune de ces entités porte son lot d'habitats assez distincts (les séries de végétations).

Habitats et paysages remarquables

Unique morceau baronniers du Vaucluse, le nord de la commune est essentiellement boisé, comme on le voit nettement sur la cartographie. Ce sont des boisements de feuillus, qui contrastent avec les pinèdes de la plaine. Ces boisements sont gérés pour partie.

Ces remarquables chênaies forment un paysage appréciable ainsi qu'un notable réservoir de biodiversité (Lucane cerf-volant). En outre, ces reliefs calcaires présentent en plusieurs endroits de belles cluses vestigiales qui abritent une végétation remarquable à *Juniperus phoenicea*, le Genévrier de Phénicie.

Ils sont flanqués des dernières exploitations agricoles à l'est : celles-ci tirent parti du relief et tentent de gérer au mieux la ressource en eau (retenues d'eau, également potentiellement réservoirs de biodiversité, aux Géants et au Devès).

Les habitats de la partie venaissine, où la plaine est flanquée de reliefs bas généralement constitués de safres (et notamment dans la partie la plus occidentale), où trône le beau village de Puyméras, présente des habitats communs à toutes les communes.

La partie agricole (vignes surtout, olivettes) représente la majeure partie du secteur.

Notables sont les cours d'eau qui forment, comme sur les autres communes, de belles ripisylves, parfois dégradées, et le plus souvent se présentant sous la forme d'îlots. À ce titre, sont tout à fait remarquables les cours d'eau Gours de Jacques, la Tuillière et surtout le Lauzon.

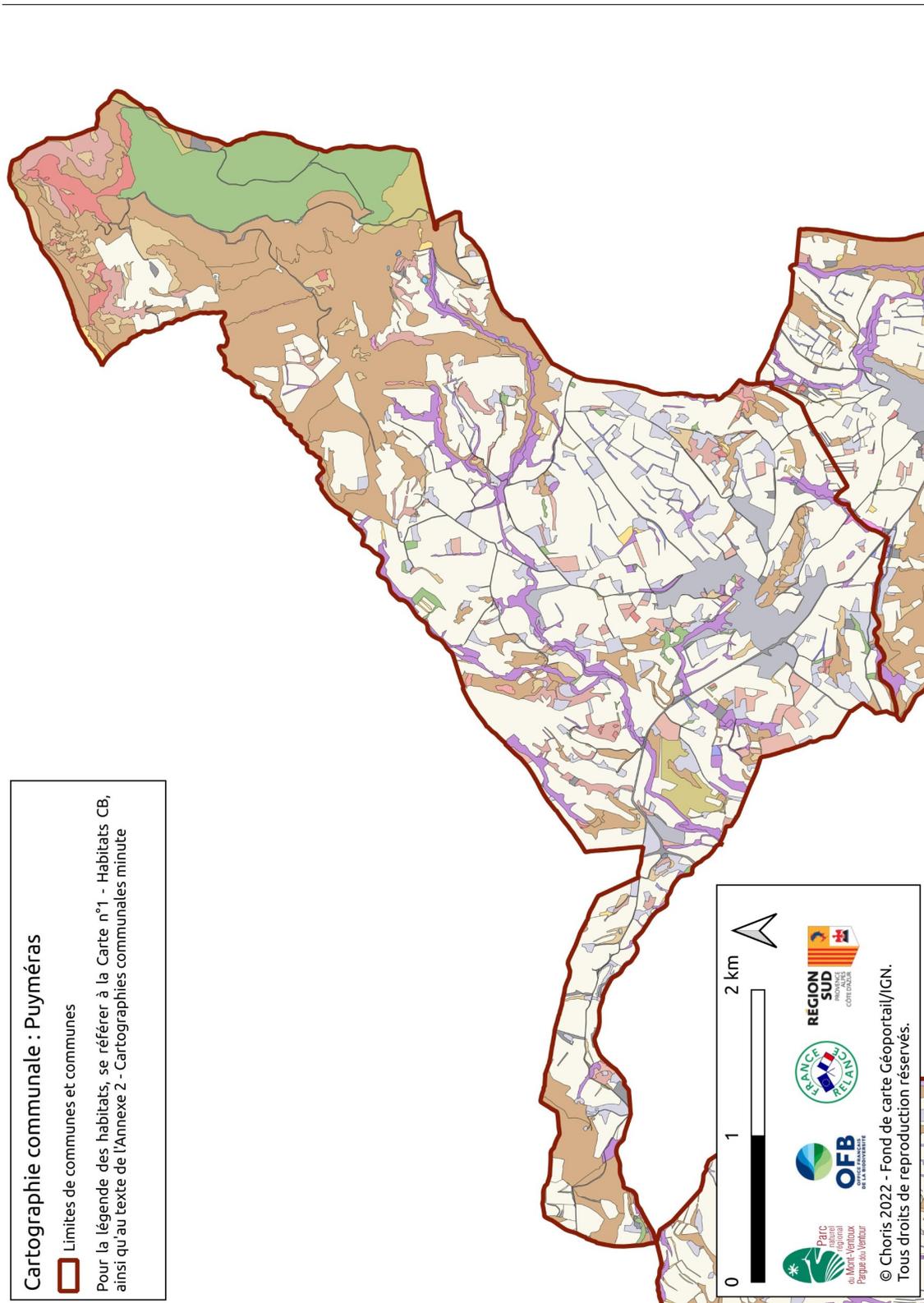
Enjeux liés aux espèces et aux habitats

Les ripisylves, et les zones humides, sont à conserver à tout prix.

Contreforts calcaires baronniers (cluses, forêts de feuillus, retenues d'eau) : aspect biodiversité, paysagers, économiques et récréative (chasse...)

Suivi des boisements de feuillus, en particulier la yeuseraie.

Cartographie



Cartographie minute des habitats : commune de Faucon

Description générale

Bien qu'appartenant pour totalité au Comtat, Faucon se trouve néanmoins protégée par les reliefs qui bordent la commune au nord est (safres de Mérindol-Propiac (26)), les collines des Pièces et de Jau au sud et à l'est, de sorte que la commune, dont le centre magnifique est lui-même perché, apparaît comme dans une conque.

Paysages et habitats remarquables

Les parties les plus planes sont agricoles (vigne essentiellement), mais la commune est traversée par deux cours d'eau qui rompent la monotonie. Le ruisseau des Tuillères et surtout le Vallat du Gournier, qui se déporte vers l'est pratiquement jusqu'à la limite avec Mollans-sur-Ouvèze (26), pour se jeter dans l'Ouvèze, qui sépare Faucon d'Entrechaux sur quelques centaines de mètres.

Ces deux ruisseaux sont remarquables, et forment de beaux couloirs de ripisylve, abritant une riche biodiversité. Le Vallat du Gournier est d'ailleurs célèbre pour abriter le Castor, qui en façonne à loisir l'espace humide, de sorte que le ravin apparaît comme véritable oasis de fraîcheur. Ailleurs, au nord du village, ce vallon permet également l'installation de secteurs hygrophiles relativement très rares sur la dition (hautes cariçaies au niveau de

Les collines des Pièces et de Jau sont pratiquement entièrement couvertes d'une pinède de pin d'Alep classique, de belle facture (DFCI sur Jau). La partie nord des pièces est sujette à fort lotissement.

De part et d'autre de la route D205 vers Entrechaux, les végétations sont parfois plus sèches, présentant à l'ouest de belles garrigues, entrecoupées de marnes humides remarquables (Vachon), tandis qu'à l'est (Grouchas), le paysage est notablement remanié suite aux incendies de 2020, qui ont décimé une partie importante de la pinède ; mais cette destruction permet aujourd'hui la reprise de végétation, avec de nombreuses pelouses à Brachypode de Phénicie, remarquables par leur superficie et dont il conviendrait peut-être de s'interroger sur leur devenir paysager.

Le point culminant des Pièces, outre l'évident aspect paysager (vue sur la barre rocheuse d'Entrechaux, surplomb sur l'Ouvèze) et historique. C'est en outre une belle yeuseraie, abritant de nombreux blocs rocheux (calcaires), eux-mêmes habitats de plusieurs espèces spécialisées.

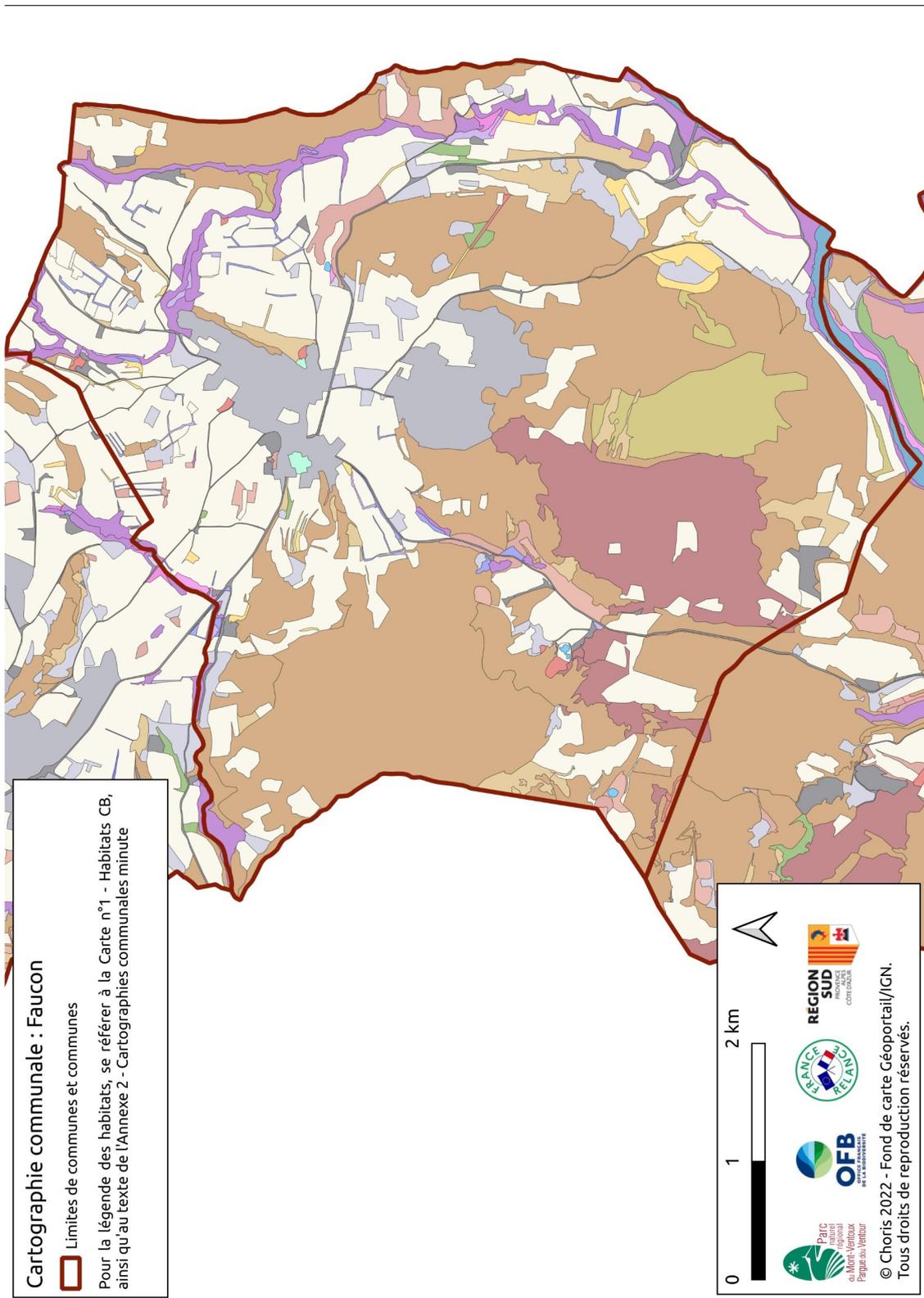
Enjeux

Les ripisylves, et les zones humides, sont à conserver à tout prix.

Les pelouses à Brachypode de Phénicie seraient à étudier de près (dynamique) : le pâturage pourrait être une réponse à l'envahissement de la pinède. Ce sont paradoxalement des habitats à statut.

Maintien de la yeuseraie sur les Pièces.

Cartographie



Cartographie minute des habitats : commune d'Entrechaux

Description générale

La commune d'Entrechaux présente de nombreux faciès différents.

Comme Faucon, elle est une espèce de conque, calée entre les derniers contreforts des Dentelles et du Ventoux au sud, et le petit massif commun à Faucon et Saint-Romains-en-Viennois et qui concerne ici les Essarts et les Essareaux.

Entre ces reliefs, Entrechaux se développent autour et sur des collines où le safre est très présent. Le château médiéval d'Entrechaux surplombe le village, lequel se tient à l'écart de l'Ouvèze, qui coupe le territoire en deux.

Paysages et habitats remarquables

À observer les secteurs les plus en plaine, où bien évidemment l'agriculture domine, on notera assez vite qu'un grand réseau de canaux et roubines l'enserme, contribuant ainsi à multiplier les habitats humides. De fait, les cultures sont plus diversifiées que dans les faciès plus secs du Comtat.

Les reliefs présentent eux aussi une nette différence : ceux du nord, méditerranéens (Séguret, Ameuriers, Essarts et surtout Essareaux), présentent les différents stades de la pinède à Pin d'Alep (qui appartient en réalité à celle du Chêne vert), et même quelques brousses à Chêne kermès, tandis que ceux du sud présente un camaïeu de pinède où vient finir le Pin sylvestre (des contreforts du Ventoux), et qui sont de fait originales pour la dition.

À noter aussi la présence de belles falaises (où s'installe le Genévrier de Phénicie), au pied de la colline qui va du Bosquet au Collet de Vaillant, pas si commune sur la dition, contrastant nettement les beaux safres également bien présents tout autour (Pas du Loup, Devès)

Mais c'est évidemment l'Ouvèze qui coupe la commune en deux, qui marque fortement le paysage et qui structure, dans les reliefs, des paysages originaux. D'une part dans le lit encaissé les hautes falaises calcaires (=des Grands Essarts et des Roches, qui servent de site d'escalade ; d'autre part les « extensions » hygrophiles du quartier de Saint-Michel, avec l'un des très rares marais (source) de la dition.

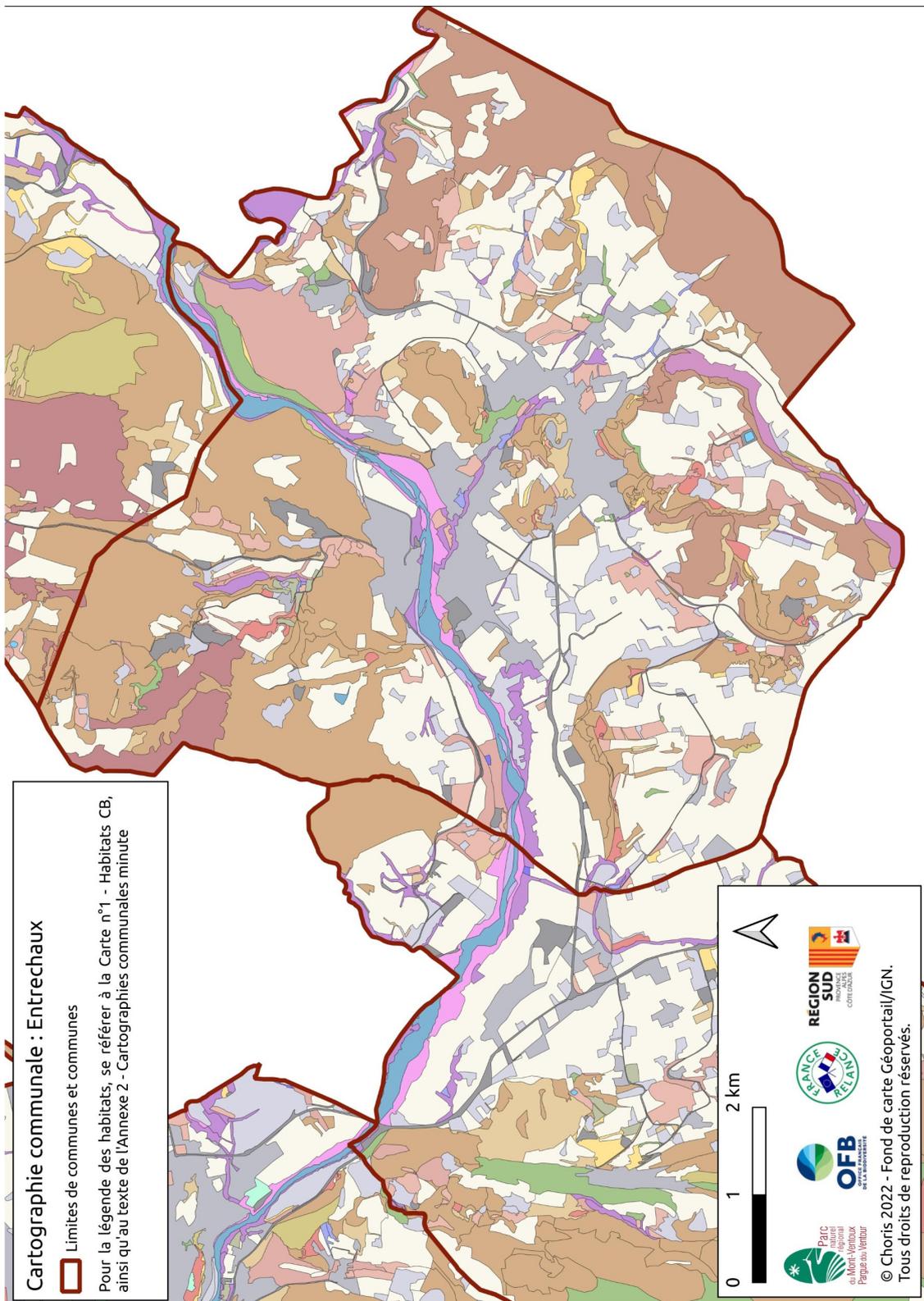
Enjeux

Les ripisylves, et les zones humides, sont à conserver à tout prix.

Les safres et leur alternance avec les calcaires pourraient faire l'objet d'une mesure de surveillance, afin de limiter les usages, notamment récréatifs, qui pourraient porter atteinte à leur intégrité ou à leurs habitants (cross, randonnée, escalade).

Le réseau des roubines pourrait être mis en valeur (vaste espace de biodiversité, tout compte fait, malgré sa forme linéaire).

Cartographie



Cartographie minute des habitats : commune de Crestet

Description générale

Crestet est presque entièrement concerné par le relief, le plateau descendant des Dentelles de Montmirail. La partie en plaine ressortit des mêmes paysages et problématiques qu'à Vaison-la-Romaine ou Entrechaux. On notera la présence de deux cours d'eau modestes, Gros Eau et Paban, et l'installation d'un secteur boisé aux Grés, à la faveur de leur confluence avec la Folie (ruisseau d'Entrechaux) ; le reste de la plaine est occupé par des activités anthropiques.

Le massif, en revanche (Coste Belle, Grand Serre, Saint-Maurice, Cron/Grieux), où se perche le beau village médiéval, est quasiment intégralement recouvert d'une belle forêt, en partie gérée. Ce sont des secteurs forestiers importants, parmi les plus importants du Comtat.

Paysages et habitats remarquables

L'Ouvèze concerne une toute petite partie de la commune au nord. Elle offre sa belle ripisylve sur quelques centaines de mètres, séparant le petit quartier de Chabrières, qui associe un relief boisé de pin d'Alep à une emprise agricole notable. Si les secteurs en plaine présentent des problématiques communes à d'autres communes, c'est le massif qui retient l'attention.

En premier lieu, la puissance paysagère est une notable source d'attractivité pour la commune. Ensuite, outre la forêt, sur laquelle nous reviendront, deux aspects au moins du massif sont à souligner : 1. le potentiel agricole (et donc paysager) de l'intérieur du massif, notamment au lieu-dit de la Magdelaine ou à la Verrière ; 2. la valeur paysagère et « biodiversitaire » des ruisseaux qui l'entaillent, à savoir le ru de la Magdelaine au nord, et le vallon des Eglantines au sud. Ces ruisseaux, source non négligeable de fraîcheur (et d'eau, évidemment) entaillent profondément le massif et démultiplie les opportunités naturelles.

Enfin, les différents types de boisements sont tout à fait notables : les yeuseriaes (chêne vert) et blachaies (chêne blanc) sont remarquables et, plus l'on s'approche des Dentelles, et plus le relief s'élève, et plus les boisements prennent de l'envergure. Tout le secteur de Cron/Grieux est remarquable pour sa dense chênaie méditerranéenne accrochés à de nombreuses barres rocheuses, avec parfois de belles falaises calcaires appelant le paysage d'Arfuyen (Malaucène) : ce sont ainsi les premiers contreforts strictement ventousards qui s'installent.

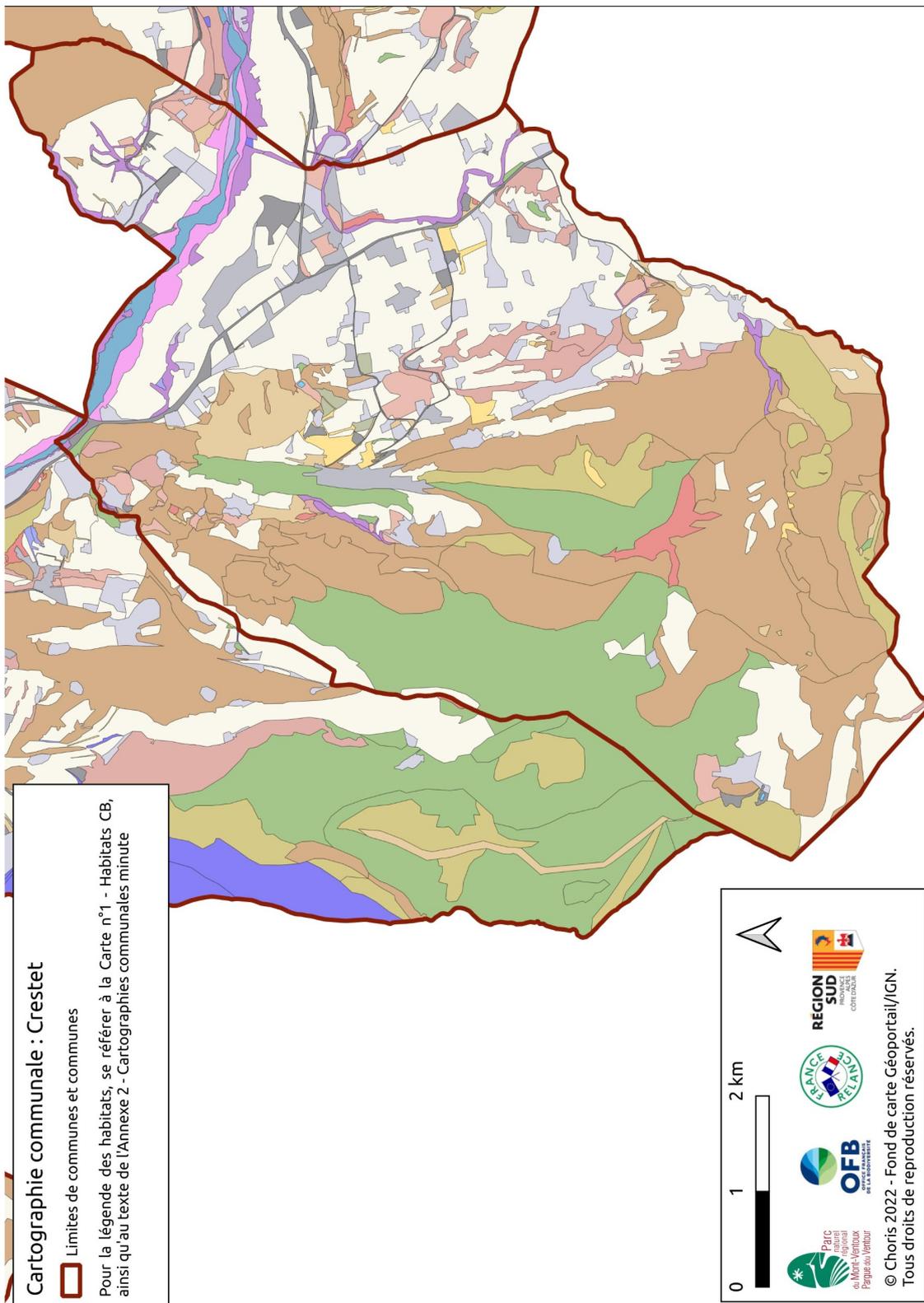
Enjeux

Les ripisylves, et les zones humides, sont à conserver à tout prix. Attention particulière autour des cours d'eau, même temporaires, du massif.

Gestion des boisements. Suivi des secteurs de rocailles et falaises.

Développement ou maintien des activités agricoles internes au massif (déensfrichement ?).

Cartographie



Cartographie minute des habitats : commune de Vaison-la-Romaine

Description générale

Vaison-la-Romaine est à la fois, sur la dition, la commune présentant la plus grande concentration urbaine ainsi que le plus grand nombre d'exploitations agricoles. Au nord de l'Ouvèze, le territoire est très majoritairement planitiaire, à l'exception de modestes reliefs en limite de Villedieu. Au sud de l'Ouvèze, au contraire, une longue langue de relief ressortit clairement des contreforts des Dentelles de Montmirail.

Paysages et habitats remarquables

La plaine agricole présente les mêmes caractéristiques que les communes environnantes, avec un réseau relativement serré de roubines dédiées à l'irrigation, source d'eau et de biodiversité.

Les petits reliefs du nord présentent une pinède à pin d'Alep classique, ils sont largement anthropisés. Quelques ravins et ripisylves, voire surfaces carrément humides, sont notables sur toute la plaine, à la faveur des ruisseaux, vallat et rus plus ou moins permanents : Barsan, Crottedolier/Grotte du Lit, croisement des chemins de la Combe et de Saint-Martin (scierie). Ces surfaces hygrophiles sont remarquables en contexte. Les ripisylves de certains de ces cours d'eau peuvent être importantes, présentant parfois des faciès originaux où s'installe le Laurier noble (Grotte du Lit, niveau du chemin de Montallègre).

Plus au sud, la ville présente son riche patrimoine en bordure d'Ouvèze, et contre les derniers reliefs ventousards, la colline de Théos en étant notablement détachée. Les deux reliefs urbains que sont le rocher de la Vierge et ses hautes falaises au sud, et bien sûr le château médiéval sis sur le rocher en rive gauche, sont remarquables. A part le patrimoine inestimable historique, de belles falaises à Genévrier de Phénicie et de beaux matorrals (à Genévrier cade) sur dalles sont notables.

L'Ouvèze déploie sa ripisylve sur tout la largeur de la commune, mais les plus belles ripisylves se situent à l'ouest de la commune, la partie urbaine étant très rectifiée.

Enfin, en rive gauche, une partie non négligeable du territoire communal s'élève et se boise vers les Dentelles méridionales : ce sont des paysages remarquables, entaillés de deux ruisseaux, le Grand Alizier et le Tarain, réservoirs notables de biodiversité. La situation est similaire à celle de Crestet : les vallées de ces deux rus sont agricoles, et les hauteurs (la Peyre, Barbanot) sont essentiellement couverts d'une chênaie (blanche ou verte) qui rompt la monotonie des conifères de la plaine. On note que le contexte urbain favorise les usages anthropiques du paysage : carrières, plantations de résineux, coupe sur l'Arzelier...

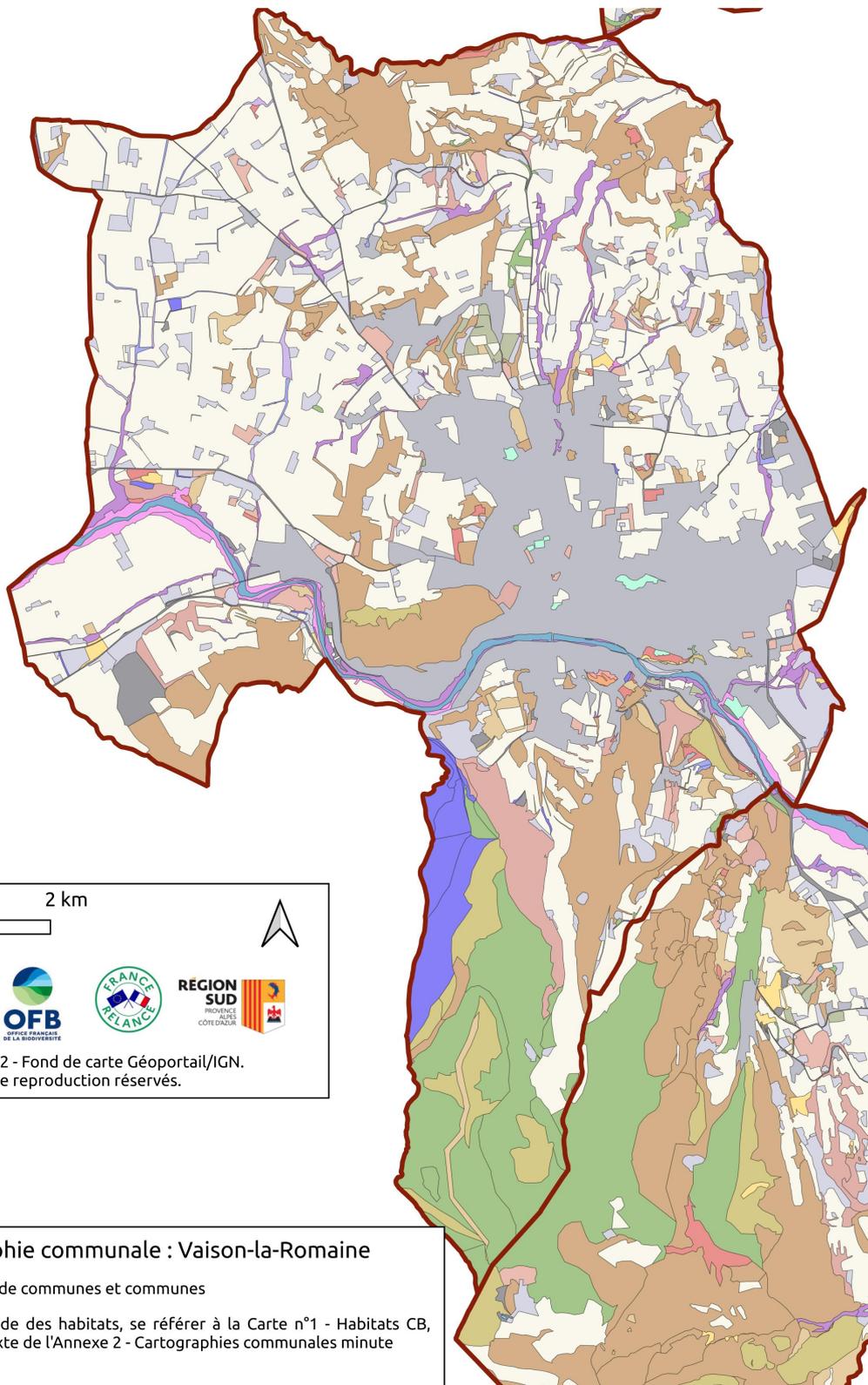
Enjeux

Les ripisylves, et les zones humides, sont à conserver à tout prix. Attention autour des cours d'eau, même temporaires, du massif.

Suivi et maintien des végétations de dalles et falaises au château et à la Vierge noire.

Suivi et maintien des yeuseraies et blachaies sur l'Arzelier et la Peyre.

Cartographie



0 1 2 km

 Parc naturel régional du Mont-Ventoux Pargue du Ventoux

 OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

 FRANCE RELANCE

 RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

© Choris 2022 - Fond de carte Géoportail/IGN.
Tous droits de reproduction réservés.

Cartographie communale : Vaison-la-Romaine

 Limites de communes et communes

Pour la légende des habitats, se référer à la Carte n°1 - Habitats CB, ainsi qu'au texte de l'Annexe 2 - Cartographies communales minute



Benoît Vincent
13 rue Letort
75018 Paris